

Créer une veille documentaire sur internet en 4 points

1. Pourquoi créer une veille ?
2. Bien définir ses besoins
3. Les sources d'information scientifique et technique
4. Les outils pour interroger les sources et suivre les flux d'information

1. Pourquoi créer une veille ?

La recherche scientifique ne s'arrête jamais. De nouvelles publications paraissent sans cesse dans le monde. Il est capital de rester informé sur ses domaines d'intérêt tout en continuant ses travaux de recherche. Pour cela, vous allez créer une veille documentaire automatisée sur internet, c'est-à-dire surveiller la publication de documents scientifiques et techniques.

Pour organiser cette veille, des outils sont disponibles gratuitement. Vous pourrez être averti des nouvelles informations, puis regrouper ces nouveautés dans un seul endroit sur votre ordinateur, et enfin les consulter à votre guise.

La mise en place de la veille vient une fois que vous avez défini votre sujet de recherche documentaire (voir la fiche CoopIST : [Du sujet à l'équation de recherche](#)), puis choisi et interrogé les sources d'information pertinentes (voir les fiches CoopIST : [Choisir les sources d'information scientifique sur internet](#) et [Interroger les sources d'informations sur internet](#)).

2. Bien définir ses besoins

Vous serez d'autant plus efficace dans votre veille que vous aurez bien défini votre sujet (voir la fiche CoopIST : [Du sujet à l'équation de recherche](#)) et le type d'informations que vous souhaitez recevoir : articles de revues scientifiques spécialisées ou plus généralistes, données factuelles ou chiffrées, actualités de la presse scientifique, suivi du web social (réseaux de chercheurs, billets de blogs), etc.

Cela vous orientera dans le choix des sources à utiliser (voir la fiche CoopIST : [Choisir les sources d'information scientifique sur internet](#)), en fonction des accès (abonnements et qualité de connexion) dont vous disposez. Vous utiliserez alors selon les cas des moteurs de recherche, des catalogues de bibliothèque ou d'éditeurs de revues et d'ouvrages, des bases de données bibliographiques, etc.

3. Les sources d'information scientifique et technique

L'information scientifique est dispersée dans divers types de sources (gratuites ou payantes) dont les ergonomies d'interrogation et les modes affichages sont différents :

- bases de données bibliographiques ([Agritrop](#), [Agris](#), [Pubmed](#)...)
- catalogues d'éditeurs scientifiques ([ScienceDirect](#) pour Elsevier, [Springerlink](#), [Wiley Online Library](#)...)
- moteurs de recherche ([Google Scholar](#), [BASE](#))
- pages d'actualités ([Futura Sciences](#)...), blogs ([Mongabay](#)...)
- réseaux sociaux ([Twitter](#), [ResearchGate](#), [Youtube](#)).

Cela nécessite de veiller séparément sur chaque source : le plus souvent, vous devrez créer un compte utilisateur par source (opération gratuite).

La compilation des résultats obtenus sera plus ou moins complexe selon le nombre de sources suivies.

4. Les outils pour interroger les sources et suivre les flux d'information

Il n'existe pas d'outil unique permettant d'interroger en même temps plusieurs sources et d'y paramétrer une veille avec une même fréquence d'envoi des résultats et dans un format homogène.

Il va donc falloir utiliser plusieurs outils choisis en fonction de leur spécificité et de leur complémentarité. Des outils sont proposés ci-après ; ils nécessitent que vous utilisiez une messagerie électronique (par exemple [Thunderbird](#)) et un navigateur (par exemple [Firefox](#)). D'autres logiciels de messagerie et navigateurs peuvent convenir ([Chrome](#) par exemple).

- **S'abonner à une newsletter** (lettre d'information)

Si vous vous abonnez à la lettre d'information d'un site internet (c'est en général gratuit), vous la recevrez dans votre boîte email. Elle reprend tout ou partie des articles publiés sur le site entre deux envois.

Exemples : [La Lettre CoopIST](#), [la Lettre d'information du Cirad](#), ...

- **S'inscrire à une liste de diffusion**

Les listes de diffusion regroupent des personnes partageant le même centre d'intérêt. Après inscription et validation par le responsable de la liste, vous pourrez échanger avec les membres qui y participent, via votre adresse email, des informations ciblées dans le domaine que vous avez choisi.

Exemple : [La liste Evolfrance du Réseau Ecologie des Interactions Durables \(REID-INRA\)](#)

- **Recevoir une alerte email à partir d'une source d'information**

Une alerte dans une **base de données** ([PubMed](#), [Agris](#), [Agricola](#)...) va cibler les informations que vous souhaitez recevoir sur un ou plusieurs sujets de votre choix. Beaucoup de bases de données le permettent, y compris celles qui sont en accès libre.

Vous allez sauvegarder l'équation de votre recherche documentaire sur le site de la base de données pour ensuite recevoir dans votre boîte email les nouveaux résultats apparus au fur et à mesure de la mise à jour de la base de données.

Ces résultats seront compilés dans un fichier joint dont vous aurez choisi le format au moment de la création de l'alerte : regardez les formats d'export proposés et choisissez celui qui correspond à votre système de gestion bibliographique.

Les **plateformes d'éditeurs** de revues et d'ouvrages vous permettent de programmer l'envoi du sommaire d'une revue ou des parutions d'un auteur.

Exemples : ScienceDirect (Elsevier), Springerlink (Springer), Online Library (Wiley), EDP Sciences


Google Scholar (**moteur de recherche spécialisé** sur les ressources académiques de Google) vous permet de créer des alertes à partir des mots-clés utilisés pour votre recherche. Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte. Google vous enverra alors un email chaque fois qu'il y aura de nouveaux résultats correspondant à ces mots-clés. Attention : soyez très précis dans les mots-clés employés, sinon vous risquez de recevoir trop de résultats.

Quel que soit le type d'alerte : utilisez le **filtre de votre logiciel de messagerie** pour organiser votre veille et rediriger les messages reçus vers différents dossiers

- **S'abonner à un flux RSS et le suivre en utilisant un agrégateur**

Les **flux RSS** (Really Simple Syndication) sont aussi appelés fil d'infos, fil RSS, feed RSS. Un flux RSS permet de suivre tout changement dans le contenu d'une page web — pages d'actualités, billets de blogs, résultats de recherches dans des bases de données ou des moteurs de recherche, sommaires de revue, etc.

L'**agrégateur** est un logiciel capable de lire le flux ; il vous permet de compiler en un seul endroit les contenus des différents flux RSS auxquels vous êtes abonné.

Pour **s'abonner** à un flux RSS (c'est gratuit), il faut trouver le logo  (icône symbole de flux) ou la mention RSS sur la page web. Un même site peut avoir plusieurs flux RSS parmi lesquels vous pourrez choisir celui qui correspond le mieux à vos besoins.

Ensuite, vous copiez l'url (l'adresse internet) du flux et vous la collez dans la zone *adresse du flux* de l'agrégateur. Comme pour les emails, les mises à jour apparaissent en gras. Vous pouvez les marquer comme lues / non lues, les déplacer dans un dossier, créer des dossiers thématiques, hiérarchiser ces dossiers et trier les informations par date d'arrivée.

Trois conseils pour le suivi des flux :
--

- les pages dont vous suivez les flux peuvent changer d'adresse (url), d'organisation, ou disparaître. Si vous ne recevez plus rien, allez voir sur le site source si quelque chose a changé ;
- si les résultats d'un flux ne vous conviennent pas, supprimez-le et créez-en un nouveau si besoin ;
- effacez les flux qui font double emploi.

Voici des exemples d'agrégateurs gratuits :

Thunderbird. Avec ce logiciel de messagerie électronique de Mozilla, vous recevrez les résultats de vos flux RSS sous forme d'email dans un dossier spécial *Nouvelles et blogs*.

Zotero Standalone. Ce logiciel libre et gratuit de gestion bibliographique intègre un agrégateur de flux. Vous recevez les références des nouveaux documents dans le dossier *flux* de Zotero. L'avantage est que vous pouvez ajouter directement les références sélectionnées à votre bibliothèque personnelle Zotero. Tout est au même endroit et au format bibliographique.

Firefox. Quand un flux RSS est disponible sur une page Web, vous pouvez vous y abonner sous la forme d'un *marque-page dynamique* à l'aide du menu *Marque-pages* du navigateur. Vous pouvez organiser vos *marque-pages dynamiques* comme vos autres favoris.

Feedly. A la différence des trois agrégateurs précédents qui ne sont accessibles que sur un ordinateur, Feedly est multiplateformes et vous permet de lire et gérer vos flux depuis tout type d'appareil : ordinateur, tablette, smartphone. Après avoir créé un compte (c'est gratuit), vous aurez accès à de nombreuses fonctionnalités de tri, de lecture, de partage de veille. Vous pourrez aussi chercher de nouveaux flux. Feedly permet de gérer de très nombreuses sources de contenus.

- **Suivre une page web quand elle n'a pas de flux RSS**

Que faire quand une page web qui vous intéresse n'a pas de flux RSS ? Une solution simple est d'utiliser le module **Update Scanner** du navigateur Firefox. On l'installe à partir du menu *Outils > Modules complémentaires*. Une fois ajouté à Firefox, une icône (flèche) est ajoutée en haut dans la barre des modules de Firefox.

Update Scanner permet de suivre les changements sur la ou les page(s) web que vous aurez sélectionnée(s). Ces changements apparaîtront surlignés en jaune sur la page. Vous pouvez paramétrer la fréquence de scan de la page ainsi que le minimum de caractères nouveaux à prendre en compte.

- **Marquer des pages web intéressantes**

Vous avez trouvé une page intéressante (article, photo, vidéo), mais vous ne souhaitez pas la regarder tout de suite : comment en garder la trace ?

L'application **Pocket** est un outil gratuit et facile à utiliser qui permet de le faire en un clic grâce à son intégration dans Firefox.

Vous pourrez ensuite classer vos découvertes dans différentes catégories (favoris, archives). Vous pourrez également leur attribuer des *labels* (mots-clés).

Pocket est multiplateforme et synchronise automatiquement votre contenu entre différents appareils (ordinateur, tablette, smartphone).

Il existe des outils similaires, par exemple [Instapaper](#) ou le gestionnaire de notes [Evernote](#).

Liens utiles

IED Afrique, 2014. Manuel de formation à la veille informationnelle : à télécharger à <http://www.iedafrique.org/Atelier-de-formation-sur-la-veille.html>

Endrizzi L., 2013. Veille scientifique et Web 2.0 : une carte mentale. <http://eduveille.hypotheses.org/5291>

Lachiver D., 2017 Se constituer des ressources et faire de la veille : à télécharger à https://docs.lachiver.fr/Opale/RessourcesVeille/auroraW/co/module_RessourceVeille.html

Fontaine S., 2012. Relever ses flux RSS avec Thunderbird. <https://www.youtube.com/watch?v=mbIPShhRAXY>

Ruiz E., 2017. Gérer sa veille avec Zotero 5.0. <http://www.boiteaoutils.info/2017/07/gerer-sa-veille-avec-zotero-5-0/>

CCM, 2017. Veille d'information : bien utiliser Feedly. <http://www.commentcamarche.net/faq/37786-veille-d-informations-bien-utiliser-feedly#trouver-et-ajouter-de-nouveaux-contenus>

Les Fameuses Vidéos, 2015. Update Scanner en français pour Firefox : surveillez des pages web. <https://www.youtube.com/watch?v=DneeQEFsr-M>

Alain Glarmet

Délégation à l'information scientifique et technique, Cirad

Janvier 2018

Informations

Comment citer ce document :

Glarmet, A. 2018. Créer une veille documentaire sur internet en 4 points. Montpellier (FRA) : CIRAD, 4 p. <https://coop-ist.cirad.fr/veille>

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International, disponible en ligne.: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

ou par courrier postal à : Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Cette licence vous permet de remixer, arranger, et adapter cette œuvre à des fins non commerciales tant que vous créditez l'auteur en citant son nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.